

Être payé pour donner le droit d'utiliser vos données personnelles ?



Être payé pour
donner le
droit
d'utiliser vos
données
personnelles ?

Vos données personnelles vous appartiennent, et nul ne devrait les utiliser sans vous dédommager.

Argent contre données personnelles : un nouveau marché

Le Britannique Nicholas Oliver veut « **faire prendre conscience aux gens que leurs données ont une valeur et qu'ils doivent en prendre soin** ». Pour lui, pas question de laisser les géants du web comme **Facebook ou Google**, ni les médias, les agences et les annonceurs, exploiter à des fins commerciales nos données personnelles, **sans notre consentement et sans que nous puissions en tirer un éventuel bénéfice**. Sur notre dos, en somme !

« *Nous sommes [...] victimes de la plus formidable extorsion de valeur des temps modernes* », estimait d'ailleurs Gaspard Koenig, du think tank libéral GénérationLibre dans le journal *Les Échos*.

Nicholas Oliver a donc décidé de créer une start-up, baptisée People.io, qui propose de **rémunérer les particuliers qui accepteraient de fournir leurs données personnelles à des entreprises...**[lire la suite]

Notre métier : Au delà de nos actions de sensibilisation, nous répondons à vos préoccupations en matière de cybersécurité par des audits sécurité, par des actions de sensibilisation sous forme de formations ou de conférences. Vous apprendrez comment vous protéger des pirates informatiques et comment vous mettre en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les entreprises qui

utilisent vos données personnelles vont devoir payer

Un informaticien d'Expedia détourne 350 000 dollars

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>vous informe</p> <p>SPAM : GARE AUX ARNAQUES ! <small>LES PRINCIPALES ARNAQUES PAR MAIL</small></p>	<p>Un informaticien d'Expedia détourne 350 000 dollars</p>
---	--

Le spécialiste du voyage Expedia victime d'un détournement de données sensibles par un de ses informaticiens. En 3 ans, 350 000 dollars envolés.

Il n'est pas rare d'entendre dire qu'en piratage informatique et autres détournement de données sensibles au sein d'une entreprise, l'ennemi vient de l'intérieur. Le professionnel du voyage Expedia vient d'en faire les frais, et celui durant près de trois ans. Un de ses informaticiens, Jonathan Ly a détourné des centaines d'informations financières et autres données sensibles sauvegardées dans les serveurs de son employeur. Finalité de ce vol de contenus privés des clients, détourner près de 350 000 dollars...[lire la suite]

Notre métier : Au delà de nos actions de sensibilisation, nous répondons à vos préoccupations en matière de cybersécurité par des audits sécurité, par des actions de sensibilisation sous forme de formations ou de conférences. Vous apprendrez comment vous protéger des pirates informatiques et comment vous mettre en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



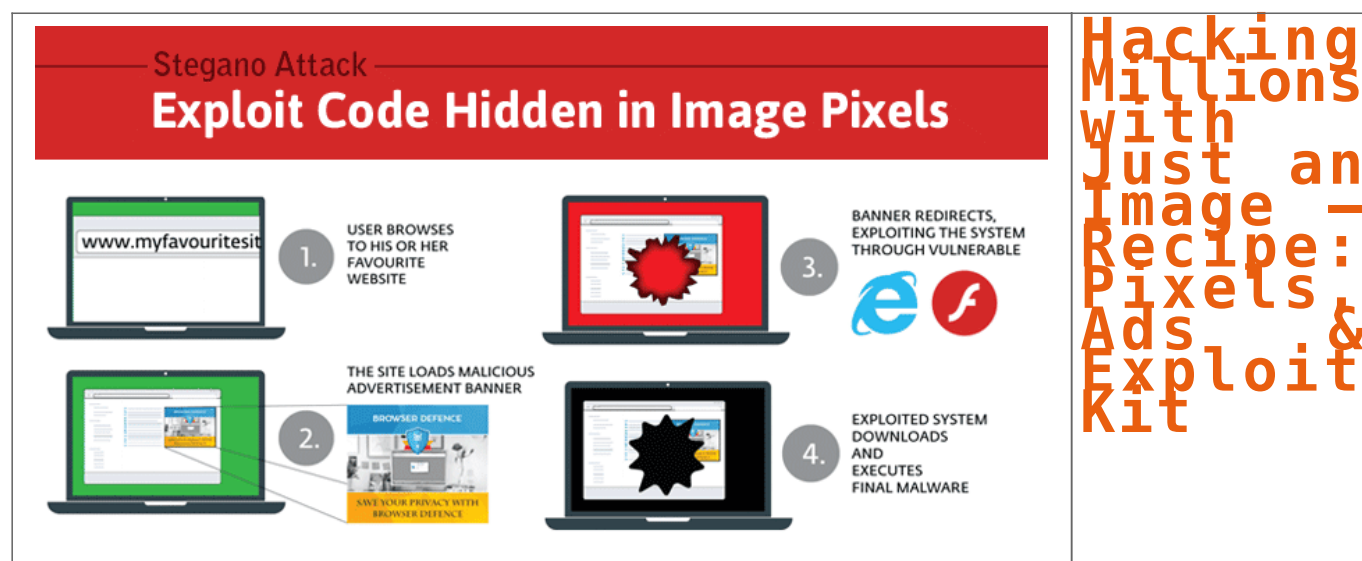
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : ZATAZ Détournement de données sensibles : Un informaticien d'Expedia vole 350 000 dollars – ZATAZ

Hacking Millions with Just an Image – Recipe: Pixels, Ads & Exploit Kit



If you have visited any popular mainstream website over the past two months, your computer may have been infected – Thanks to a new exploit kit discovered by security researchers...[Lire la suite]

Denis JACOPINI Expert en cybercriminalité et en protection des données personnelles réalise des audits sécurité, vous explique comment vous protéger des pirates informatiques et vous aide à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84). Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Un malware multi compétences est né. Proteus



Un malware multi compétences est né. Proteus

Les experts de sécurité de Fortinet ont découvert un malware multifonction nommé Proteus. Il vérifie notamment les comptes e-commerce piratés.

Imaginer un malware capable de transformer les ordinateurs en serveur proxy, de miner différentes monnaies virtuelles, d'enregistrer les frappes au clavier et de vérifier la validité des comptes victimes d'un vol de données. Et bien cela existe. Les experts de Fortinet ont déniché ce couteau suisse du logiciel malveillant.

Baptisé Proteus, le malware est écrit en .Net et se diffuse à travers le botnet Andromeda. Les spécialistes de Fortinet constatent que ce malware peut éliminer d'autres logiciels malveillants sur les PC compromis. Tout comme Andromeda, il communique via un chiffrement symétrique avec des serveurs C&C pour contrôler les actions du malware sur les PC. De plus, il est capable d'ajouter des modules additionnels, les télécharger et les exécuter à la demande. Proteus s'épanouit dans le minage de crypto-monnaies. Il supporte les outils, HA256 miner, CPUMiner et ZCashMiner utilisés pour les monnaies virtuelles comme Bitcoin, Litecoin, Zcash.

Un vérificateur de comptes e-commerce piratés

Pour les spécialistes de la sécurité, la grande spécificité de Proteus réside dans sa capacité à vérifier la validité des comptes volés sur certains sites. Dans les cas présent, le code source du malware a montré que la vérification est réclamée par le serveur de C&C qui fournit des identifiants et des mots de passe. Le PC infecté va donc envoyer une requête sur certains sites de e-commerce comme Amazon, eBay, Spotify, Netflix et plusieurs sites allemands...[lire la suite]

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons par des formations ou des conférences, comment vous protéger des pirates informatiques. Nous vous accompagnons également dans votre mise en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Proteus, le couteau suisse

du logiciel malveillant

**Le FBI a désormais le droit
de pirater n'importe quel
ordinateur dans le monde !**



Le FBI est désormais doté de nouveaux pouvoirs, à savoir l'extension de ses capacités actuelles en matière de piratage informatique. Sur la base d'un mandat spécial, les agents du bureau pourront s'introduire sur n'importe quel ordinateur, situé aux États Unis mais également dans le monde.



Applicable dès aujourd'hui, la réforme est à nuancer. En effet, l'application de la **règle 41** du *Federal Rules of Criminal Procedure* (équivalent de notre code de procédure pénale) est strictement encadrée par un **juge fédéral**, qui instruit au préalable le dossier. Il s'agira d'une procédure **exceptionnelle**, la spécificité de l'affaire devant justifier de l'**opportunité** d'une telle mesure.

L'intervention reste, en effet, une **intrusion dans la vie privée des gens** –qui ne sont pas forcément coupables de ce qui pourrait leur être reproché. Cela n'empêche pas les politiques américains de s'inquiéter sur des atteintes aux libertés personnelles, des abus possibles ou d'éventuelles finalités politiques.

Précisons que ce pouvoir n'est pas unique en son genre, il existe déjà en France où il est actuellement renforcé du fait du plan *vigipirate* au même titre que certains pouvoirs de surveillance.

Notre métier : Au delà de nos actions de sensibilisation, nous répondons à vos préoccupations en matière de cybersécurité par des audits sécurité, par des actions de sensibilisation sous forme de formations ou de conférences. Vous apprendrez comment vous protéger des pirates informatiques et comment vous mettre en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les nouveaux pouvoirs de piratage informatique du FBI

Nouveau décret relatif au vote par voie électronique

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <p>LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES</p>	 <p>LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT.fr</p>	 <p>LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE</p>	 <p>SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions</p>	 <p>LE NET EXPERT FORMATIONS</p>	 <p>LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES</p>
 <p>Denis JACOPINI VOUS INFORME</p>	<p>Nouveau décret relatif au vote par voie électronique</p>				

Décret relatif au vote par voie électronique pour l'élection des délégués du personnel et des représentants du personnel au comité d'entreprise.

Le décret n° 2016-1676 du 5 décembre 2016 relatif au vote par voie électronique pour l'élection des délégués du personnel et des représentants du personnel au comité d'entreprise est publié au Journal Officiel du 6 décembre 2016. Il modifie le code du travail.

A retenir (DILA) : « le décret précise les modalités du vote électronique pour les élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise prévues en l'absence d'accord. »

Consulter le décret n° 2016-1676 sur Legifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033538273&dateTexte=&categorieLien=id>
[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

A Lire aussi :

Nouveautés dans l'organisation des votes électroniques pour les élections professionnelles
3 points à retenir pour vos élections par Vote électronique
Le décret du 6 décembre 2016 qui modifie les modalités de vote électronique
Modalités de recours au vote électronique pour les Entreprises
L'Expert Informatique obligatoire pour valider les systèmes de vote électronique
Dispositif de vote électronique : que faire ?
La CNIL sanctionne un employeur pour défaut de sécurité du vote électronique pendant une élection professionnelle
Notre sélection d'articles sur le vote électronique

**Vous souhaitez organiser des élections par voie électronique ?
Cliquez ici pour une demande de chiffrage d'Expertise**



Vos expertises seront réalisées par **Denis JACOPINI** :

- Expert en Informatique **assermenté et indépendant** ;
- **spécialisé dans la sécurité** (diplômé en cybercriminalité et certifié en Analyse de risques sur les Systèmes d'Information « ISO 27005 Risk Manager ») ;
- ayant suivi la **formation délivrée par la CNIL sur le vote électronique** ;
- qui n'a **aucun accord ni intérêt financier** avec les sociétés qui créent des solutions de vote électronique ;
- et possède une expérience dans l'analyse de nombreux systèmes de vote de prestataires différents.

Denis JACOPINI ainsi **respecte l'ensemble des conditions recommandées** dans la Délibération de la CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet. Son expérience dans l'expertise de systèmes de votes électroniques, son indépendance et sa qualification en sécurité Informatique (ISO 27005 et cybercriminalité) vous apporte l'assurance d'une qualité dans ses rapports d'expertises, d'une rigueur dans ses audits et d'une impartialité et neutralité dans ses positions vis à vis des solutions de votes électroniques. Correspondant Informatique et Libertés jusqu'en mai 2018 et depuis Délégué à La Protection des Données, nous pouvons également vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Contactez-nous

Ballons, satellites, drones... Comment les milliardaires du

web vont connecter le monde



Des connexions à très haut débit qui tomberaient du ciel, c'est presque un conte de fées pour quiconque habite dans un secteur où la 3G passe à peine et où l'ADSL arrive en bout de course....[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences**, **des formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en **protéger** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

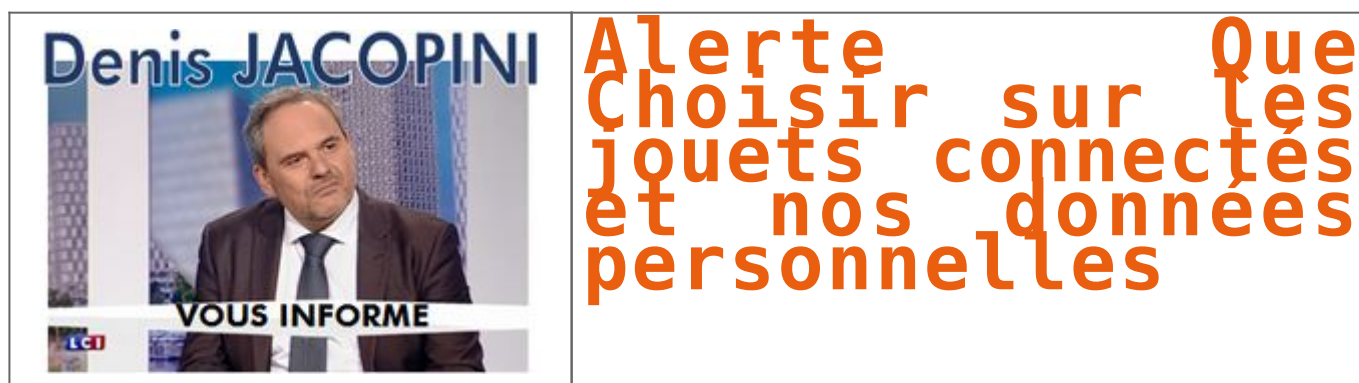
- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Alerte Que Choisir sur les jouets connectés et nos données personnelles



A l'approche de Noël et face à la multiplication des offres de jouets connectés pour enfants dans les rayons de magasins ou sur Internet, l'UFC-Que Choisir dénonce aujourd'hui, sur la base d'une analyse technique, des lacunes quant à la sécurité et la protection des données personnelles des enfants utilisateurs de la poupée connectée 'Mon amie Cayla' et du robot connecté 'i-Que' disponibles chez de nombreux vendeurs en France. Sur la base de ces inquiétants constats, l'association saisit la CNIL et la DGCCRF.



L'étude technique commanditée par notre homologue norvégien, Forbrukerradet, souligne que Cayla et i-Que, en apparence inoffensifs, ne garantissent pas le respect de la vie privée et de la sécurité des données personnelles de vos enfants.

Faible de sécurité du Bluetooth intégré

Ces jouets disposent d'un microphone intégré qui se connecte par Bluetooth à une application mobile, préalablement téléchargée par l'utilisateur sur son smartphone ou sa tablette. Le jouet peut alors comprendre ce que lui dit l'enfant et y répondre. Mais, les sociétés fabricantes, ont fait le choix d'implanter dans Cayla et i-Que, une technologie Bluetooth sujette à des risques de failles de sécurité élevées.

En effet, si les sociétés ont fait le choix d'une connexion simple et rapide, aucun code d'accès ou procédure d'association entre ces jouets et les téléphones/tablettes n'est exigé avant la connexion au jouet, ce qui garantirait pourtant que seul le propriétaire puisse s'y connecter. Résultat : un tiers situé à 20 mètres du jouet peut s'y connecter par Bluetooth et entendre ce que dit votre enfant à sa poupée ou à son robot, sans même que vous en soyez averti. La connexion peut même se faire à travers une fenêtre ou un mur en béton et le nom du Bluetooth, « Cayla » et « i-Que », permet très simplement d'identifier les poupées. Plus grave encore... Un tiers peut prendre le contrôle des jouets, et, en plus d'entendre votre enfant, communiquer avec lui à travers la voix du jouet.

Conditions contractuelles et utilisation des données personnelles

La protection des données personnelles des utilisateurs français est prévue par la loi Informatique et Libertés mais semble avoir été oubliée par les sociétés fabricantes.

Les conditions contractuelles les autorisent, sans consentement express, à collecter les données vocales enregistrées par Cayla et i-Que, et ce, pour des raisons étrangères au stricte fonctionnement du service. Ces données peuvent ensuite être transmises, notamment à des fins commerciales, à des tiers non identifiés. Les données sont aussi transférées hors de l'Union européenne, sans le consentement des parents: « aux Etats-Unis, ou vers les autres territoires concernés où les lois sur la protection de la vie privée ne sont peut-être pas aussi complètes que celles du pays où vous résidez et/ou dont vous êtes ressortissant»!

Matraquage publicitaire ciblé

Les sociétés fabricantes n'hésitent pas à faire de la publicité ciblée à destination de vos enfants. Les conditions contractuelles supposent que le simple fait de visualiser une publicité ciblée, constitue de votre part, un accord express à recevoir de telles publicités ciblées. L'étude a ainsi révélé que Cayla et i-Que prononcent régulièrement des phrases préprogrammées, faisant la promotion de certains produits – notamment des produits Disney ou des références aux dessins animés de Nickelodeon.

Loin d'être des cas isolés, Cayla et i-Que reflètent un problème général de sécurité et de données personnelles des jouets connectés. En effet, l'étude commanditée par nos homologues norvégiens souligne que la poupée Hello Barbie (*pas encore commercialisée en France*) est sujette aux mêmes griefs.

Au vu de ces éléments inquiétants, l'UFC-Que Choisir:

- appelle les parents à réfléchir à deux fois avant d'acheter la poupée Cayla et le robot i-Que ; rappelle qu'en cas de vente à distance, ils bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours. Pour ceux déjà équipés et qui souhaitent le conserver, l'association les invite à n'utiliser le jouet connecté qu'en leur présence, ou à défaut de l'éteindre.
- saisit d'une part la CNIL pour qu'elle diligente sans délai un contrôle du respect de la protection des données personnelles des utilisateurs de la poupée Cayla et du robot i-Que, et d'autre part, la DGCCRF afin que ses services enquêtent sur le niveau de sécurité des jouets connectés et sanctionnent tout manquement aux dispositions légales et réglementaires.

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons par des formations ou des conférences, comment vous protéger des pirates informatiques. Nous vous accompagnons également dans votre mise en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Alerte : 87 millions de comptes Dailymotion volés

 <p>Denis JACOPINI EXPERT INFORMATIQUE ASSERMENTÉ SPÉCIALISÉ EN CYBERCRIMINALITÉ vous informe L'Espresso</p>	<p>Alerte : 87 millions de comptes Dailymotion volés</p>
--	--

La plateforme française de vidéos Dailymotion a été victime d'un vol données. 87 millions de comptes sont compromis.

Le site Dailymotion a annoncé sur son blog « *des informations relatives à la sécurité des comptes* ». Et d'indiquer dans le message que « *nous avons appris que suite à un problème de sécurité externe à Dailymotion, les mots de passe d'un certain nombre de comptes pourraient avoir été compromis. Le hack semble être limité et ne concerne aucune donnée personnelle* ».

Cette alerte fait référence à la publication sur le site LeakedSource d'une base comprenant plus de 87 millions de comptes (représentant 85,6 millions d'utilisateurs) de Dailymotion. Au sein de cette base, on retrouve des identifiants, des adresses mails, mais également des mots de passe, pour environ un quart des comptes piratés. Les mots de passe d'environ 18 millions de comptes sont chiffrés avec bcrypt. « *Ce chiffrement est considéré comme plus fort que d'autres, mais pour un pirate il suffit de télécharger des dictionnaires de mot de passe, des Rainbow Table et d'utiliser ensuite de la ressources informatiques pour trouver les concordances. En général, le mot de passe est craqué entre 90 et 95% du temps* », nous répond Vladimir K du cabinet de sécurité NetXP...[lire la suite]

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons par des formations ou des conférences, comment vous protéger des pirates informatiques. Nous vous accompagnons également dans votre mise en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Dailymotion, une intrusion compromet 87 millions de comptes

689 millions de victimes de la Cybercriminalité en 2015

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>vous informe</p> <p>L'CI</p>	<p>689 millions de victimes de la Cybercriminalité en 2015</p>
--	--

La fin de l'année est souvent le moment des bilans et la firme spécialisée dans la sécurité informatique, Norton, a publié en novembre 2016 son dernier rapport sur la cybercriminalité dans le monde. Sans surprise, le nombre de victimes est en hausse ainsi que le coût global de ces activités illégales.

Le rapport Norton Cyber Security Insights Report 2016 donne une idée des principaux facteurs qui font que les hackers réussissent à faire de plus en plus de victimes. La plupart du temps, c'est la faute de l'utilisateur.

Cybercriminalité : 689 millions de victimes pour 126 milliards de dollars

Le rapport publié par la firme Norton a de quoi faire froid dans le dos : les cybercriminels, en 2015, ont réussi à faire 689 millions de victimes dans les seuls 21 pays étudiés et à voler argent et informations pour un montant estimé à 126 milliards de dollars en un an. Mais ce n'est pas tout, la fraude en ligne serait en forte augmentation : le rapport estime à +10 % le nombre de fraudes sur le web en 2016 par rapport à 2015.

Ces chiffres s'expliquent, selon Norton, par l'attitude des utilisateurs. 40 % des interrogés par la firme déclarent être dans l'impossibilité de reconnaître un vrai mail d'un faux. Et si 86 % des interrogés ont déjà été confrontés à une tentative de phishing, 13 % déclarent avoir déjà réalisé une manipulation dangereuse à ce sujet comme cliquer sur un lien ou remplir des formulaires. 80 % de ces personnes déclarent avoir été, ensuite, victimes de vol d'identité ou de carte bancaire.



...[lire la suite]

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons par des formations ou des conférences, comment vous protéger des pirates informatiques. Nous vous accompagnons également dans votre mise en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Cybercriminalité : 689 millions de victimes en 2015